

NOTE D'INFORMATION POUR LE PATIENT

Madame, Monsieur,

Votre médecin, dermatologue ou chirurgien, fait partie d'un réseau de santé spécialisé en cancérologie cutanée dénommé OncoDerm.

Dans le cadre de la prise en charge de votre cancer cutané, comme il est recommandé dans le Plan Cancer, il va soumettre votre dossier à un groupe de médecins, spécialisés en cancérologie cutanée afin de valider le traitement proposé ou déjà réalisé.

Pour cela, le réseau OncoDerm collectera dans une base de données informatisée et sécurisée, l'ensemble des caractéristiques de votre maladie et des données personnelles (âge, sexe, antécédents, ...).

Sauf opposition de votre part, vos données anonymisées pourront être utilisées pour la recherche médicale dans le but de faire progresser les connaissances scientifiques.

Si vous changez d'avis, vous pouvez à tout moment faire part de votre opposition à votre médecin.